

Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Publicis Groupe SA place 1,25 milliard d'euros d'emprunts obligataires

Paris – le 4 juin 2025 – Publicis Groupe SA [Euronext Paris FR0000130577, CAC 40] annonce avoir placé avec succès une émission obligataire en 2 tranches (les « Obligations ») pour un montant de 1,25 milliard d'euros :

- 600 millions d'euros d'Obligations à taux fixe, échéance juin 2029, portant intérêt au taux annuel de 2,875%
- 650 millions d'euros d'Obligations à taux fixe, échéance juin 2032, portant intérêt au taux annuel de 3,375%

Les obligations ont été émises dans le cadre du programme Euro Medium Term Note daté du 16 mai 2025.

Publicis Groupe SA affectera le produit net de l'émission de ces Obligations aux besoins généraux de l'entreprise.

BNP Paribas, BofA Securities and Citi ont agi en tant que Coordinateurs Globaux (ou *Global Coordinators*). Ils ont également agi en tant que chefs de file de l'opération aux côtés du CIC, de HSBC, Lloyds, Santander CIB and Standard Chartered Bank AG.

Avertissements

Ce communiqué de presse a été préparé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres (en ce compris les Obligations) aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon, ni dans tout autre juridiction. L'offre et la souscription des Obligations peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions ; Publicis Groupe SA n'accepte aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel mais ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du 14 Juin 2017 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus** ») et n'a pas été approuvé, déposé ou revue par une quelconque autorité de régulation d'un état membre de l'EEE ou de toute autre juridiction.*

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse est interdite dans toute juridiction au sein de laquelle une telle diffusion, publication ou distribution constituerait une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes en possession de ce document sont



Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

tenues de s'informer de ces éventuelles **restrictions** locales et de s'y conformer. Publicis Groupe SA décline toute responsabilité envers toute personne en lien avec la diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse ou des informations qu'il contient dans une quelconque juridiction.

Espace Économique Européen

Les Obligations ne peuvent être offertes, et n'ont pas été offertes, au public dans un État membre de l'Espace économique européen (« **EEE** ») (chacun étant désigné comme un « **État Pertinent** »), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus. Aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des Obligations autre qu'à des investisseurs qualifiés dans un État Pertinent.

Gouvernance produits MiFID II / marché cible - Les conditions définitives (*Final Terms*) des Obligations contiendront une partie intitulée « *MiFID II product governance / professional investors and eligible counterparties only target market* » décrivant l'évaluation du marché cible en ce qui concerne les Obligations et les canaux de distribution des Obligations appropriés. Toute personne offrant, vendant ou recommandant ultérieurement les Obligations (un « **Distributeur** ») doit prendre en considération l'évaluation du marché cible ; un Distributeur soumis à la Directive (UE) 2014/65 (telle que modifiée, « **MiFID II** ») est responsable de la réalisation de sa propre évaluation du marché cible en ce qui concerne les Obligations (en adoptant ou en affinant l'évaluation du marché cible) et de la détermination des canaux de distribution appropriés.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans chaque État Pertinent.

Royaume-Uni

Le présent communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) sont des professionnels en matière d'investissement (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel qu'amendé (l'« **Order** »), (iii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés (« *high-equity companies* »), associations non-immatriculées (« *non-registered associations* »), etc.) de l'Order, ou (iv) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à entreprendre dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du *Financial Services and Markets Act 2000* tel qu'amendé (le « **FSMA** »)) dans le cadre de l'émission ou de la vente des Obligations, peut être légalement communiquée (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les Obligations sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contact relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des Obligations ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus et n'a pas été approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation au Royaume-Uni au sens de la Section 85 du FSMA.

Gouvernance produits UK MiFIR / marché cible - Les conditions définitives (*Final Terms*) des Obligations contiendront une partie intitulée « *UK MiFIR product governance / professional investors and eligible counterparties only target market* » décrivant l'évaluation du marché cible en ce qui concerne les Obligations et les canaux de distribution des Obligations appropriés. Toute personne offrant, vendant ou



Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

recommandant ultérieurement les Obligations (un « **Distributeur** ») doit prendre en considération l'évaluation du marché cible ; un Distributeur soumis au FCA Handbook Product Intervention and Product Governance Sourcebook (les "**UK MiFIR Product Governance Rules**") est responsable de la réalisation de sa propre évaluation du marché cible en ce qui concerne les Obligations (en adoptant ou en affinant l'évaluation du marché cible) et de la détermination des canaux de distribution appropriés.

États-Unis

Ce communiqué de presse ne peut pas être publié, distribué ou transmis aux États-Unis (ni dans leurs territoires et dépendances, les États les constituant ou le district de Columbia). Ce communiqué de presse ne constitue ni une sollicitation d'achat ou ni une offre d'achat ou de souscription des Obligations aux États-Unis. Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du « U.S. Securities Act of 1933 », tel que modifié (le « **Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis que conformément à un régime d'exemption prévu par le Securities Act. Les Obligations seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis au sens et conformément à la « Regulation S » du Securities Act. Publicis Groupe SA n'a pas l'intention de procéder à un quelconque enregistrement aux États-Unis ni de procéder à une offre au public des Obligations, aux États-Unis ou ailleurs.

Canada, Australie et Japon

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon. Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscription des Obligations dans ces pays.

À propos de Publicis Groupe - The Power of One

Publicis Groupe [Euronext Paris FR0000130577, CAC 40] est un leader mondial de la communication. Le Groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du conseil à l'exécution, en combinant la transformation marketing et la transformation digitale des entreprises. Publicis Groupe se positionne comme le partenaire privilégié dans la transformation de ses clients pour leur permettre de créer une expérience personnalisée à grande échelle. Le Groupe repose sur dix expertises regroupées au sein de quatre activités principales : la Communication, les Médias, la Data et la Technologie. Il propose à ses clients une organisation unifiée et fluide leur facilitant l'accès à l'ensemble de ses expertises dans chacun de ses marchés. Le Groupe est présent dans plus de 100 pays et compte environ 108 000 collaborateurs.

www.publicisgroupe.com | X: [@PublicisGroupe](https://twitter.com/PublicisGroupe) | [Facebook](https://www.facebook.com/PublicisGroupe) | [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/publicisgroupe) | [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCv3v3v3v3v3v3v3v3v3v3v3) | *Viva la Difference!*

Contacts Publicis Groupe

Amy Hadfield	Directrice de la Communication	+ 33 1 44 43 70 75	amy.hadfield@publicisgroupe.com
Jean-Michel Bonamy	Relations investisseurs	+ 33 1 44 43 74 88	jean-michel.bonamy@publicisgroupe.com
Carla Foucaud	Relations investisseurs	+ 44 20 7830 3710	carla.foucaud@publicisgroupe.com